



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Création d'un ministère du tourisme sous autorité du Premier ministre

Question écrite n° 31017

Texte de la question

M. Patrick Vignal interroge M. le Premier ministre sur l'importance du tourisme pour notre pays. Notre histoire, notre culture, notre gastronomie, nos villes, nos territoires sont attractifs. Nos espaces ultramarins sont d'agréables destinations de vacances et de loisirs. L'image de la France à l'étranger est séduisante. Voyager à travers le monde, une liberté fondamentale pour les Français. Depuis des années, les gouvernements successifs ont érigé notre industrie en priorité nationale. Actuellement, les mesures prises en faveur de ses différents secteurs permettent de redémarrer nos activités avec détermination et de contribuer à la relance progressive de notre économie après cette situation inattendue et d'une violence inouïe. La transversalité et la complexité des activités du tourisme, leurs poids dans l'économie nationale, régionale et locale sont tels qu'il semble nécessaire d'impulser une réelle volonté politique. En effet, le tourisme dépend de plusieurs ministères et d'administrations. Aussi il semble important à M. le député qu'il soit rattaché directement à l'autorité de M. le Premier ministre qui est en effet à même de rendre les arbitrages qui s'imposent pour une mise en œuvre rapide et efficace des réformes, pour proposer des lois et des règlements adéquats et prendre les décisions opérationnelles adaptées. La concurrence internationale à laquelle se confronte notre pays est dynamique et ambitieuse. Il faut y répondre de façon cohérente et proportionnée. Il aimerait savoir quelle est la position du gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

La politique nationale du tourisme est conduite et coordonnée par le Secrétaire d'État chargé des Français de l'étranger, de la Francophonie et du tourisme, sous l'autorité du Premier ministre et du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, auquel il est directement rattaché. Le Premier ministre préside ainsi, à échéance régulière, le Comité interministériel du tourisme (CIT), enceinte de concertation avec les acteurs de la filière et de co-construction de la politique nationale du tourisme. Ce CIT s'est dernièrement réuni les 14 mai et 12 octobre 2020. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et le secrétaire d'État chargé du tourisme s'appuient aussi bien sur la Direction de la diplomatie économique du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) que sur la Direction générale des entreprises du ministère de l'économie, des finances et de la relance (MEFR) dont ils disposent, et sur l'opérateur Atout France. Ils assurent l'animation des travaux interministériels en matière de tourisme pour préparer et suivre l'application des décisions du CIT. La compétence du MEAE sur le tourisme se justifie par l'inscription de cette politique dans une stratégie de promotion internationale de la France et de renforcement de l'attractivité de ses destinations. Cette politique mobilise, à ce titre, le réseau diplomatique français et est conduite dans un dialogue constant avec les partenaires européens et internationaux de la France. Elle s'inscrit dans une stratégie de diplomatie économique plus large visant à donner aux territoires les moyens de leur succès à l'international. Dans le cadre du Comité de filière tourisme mis en place début 2020 et présidé par le secrétaire d'État chargé du tourisme, l'État mène une concertation permanente avec les acteurs français du secteur, qui a notamment permis de proposer des réponses rapides et fortes au travers du plan tourisme du 14 mai 2020 et de mettre en place les dispositifs de soutien indispensables pour permettre à la filière d'affronter les conséquences de la crise sanitaire. Cette

mobilisation, sous l'impulsion du Premier ministre, a été saluée par les acteurs du tourisme et répond à l'engagement du Président de la République de hisser le tourisme au rang de priorité nationale.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Vignal](#)

Circonscription : Hérault (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31017

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4644

Réponse publiée au JO le : [9 mars 2021](#), page 2071